

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux réponses inexactes données par le Collège aux interpellations.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Lors du Conseil du mois de novembre, ma collègue Halina BENMRAH vous a interpellé au sujet de l'état des abords des étangs Marius Renard. L'ensemble des réponses apportées, après vérification le lendemain, se sont révélées totalement fausses : le WC est toujours là, la grille pour empêcher les canards de se perdre dans le Neerpedebeek n'a pas été posée, les pavés n'ont pas été remis en place. En plus de ces réponses totalement fausses, il n'a pas été répondu à de nombreux points et non des moindres, des points qui ont trait à la sécurité des piétons et automobilistes, je parle ici des pans de béton qui menacent de tomber du pont du ring.

Point de réponse au sujet des annonces de chantiers qui, finalement, n'ont jamais lieu et dont on voit certaines barrières Nadar traîner pendant des semaines sans que rien ne se passe.

A ces questions restées sans réponse ou ayant reçu des réponses totalement fausses, permettez-moi de revenir sur les « Pilomats » que l'on attend depuis des années maintenant.

J'avais aussi brièvement évoqué lors du dernier Conseil. Le problème de la gaine qui recouvre des câbles au bas de l'avenue De Tollenaere et qui est extrêmement difficile à franchir pour tous les véhicules à vitesse quasi-nulle.

Des plaintes émanent de partout concernant cette gaine.

La société « LOUIS DE WAELE », contactée par téléphone, a affirmé avoir reçu également de nombreuses plaintes.

Le chantier a une durée de +/- 2ans ce qui autorise à envisager une solution efficace et rapide pour répondre aux désagréments des usagers.

Et enfin, j'aimerais aborder le problème de l'éclairage public dans ce quartier également, et plus précisément à l'arrêt des lignes de bus très fréquentées 74 et 81, à hauteur des étangs

La descente du boulevard Maurice Carême vers le petit pont, et inversement, est dangereuse vu l'absence d'éclairage, d'escalier, de pente, l'obscurité font de cet endroit un véritable coupe-gorge.

Ne pourrait-il pas être envisagé de placer 2-3 luminaires de manière à éclairer la descente et les allées attenantes ?

Mes questions sont les suivantes :

- Comment se fait-il que des réponses clairement erronées aient été données au Conseil, sachant déjà que l'interpellation avait été reportée d'un mois et qu'il était donc plus aisé d'apporter des réponses et des solutions. L'Echevin s'est-il rendu sur place, s'est-il contenté des réponses de ses services ?
- Peut-on régler rapidement le problème de la gaine du bas de l'avenue De Tollenaere ?
- Quelle est votre réponse concernant les « Pilomats » et le manque d'éclairage public près de l'arrêt du bus ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

J'ai relu et réécouté ma réponse, et effectivement le fournisseur de cabine de toilette avait promis de faire enlever la cabine de toilette pour le 10 octobre, j'ai supposé qu'en date du 24 novembre cela avait donc été fait, mes excuses.

Cela dit, si nos réponses vous semblent parfois inexactes ou incomplète, c'est sans doute aussi car vos questions manquent de précision, dois-je rappeler que votre question parlait d'une grille au niveau de la senne dans le parc des étangs, alors que la senne ne coule pas.

A ce propos, la grille est bien là, je suis allé voir comme je vous l'avais dit, mais sans doute ne parlons-nous pas du même endroit. N'hésitez donc pas à clarifier.

Néanmoins, vous savez sans doute que les canards et autres oiseaux volent, et nous n'avons à ce jour par eu de cas de volatile lésé par la configuration des lieux. De plus, votre interpellation reprend divers problèmes rassemblés par simple zone géographique, comme si un certain habitant du quartier bien insistant, que je connais aussi, vous transmettait ses doléances.

Dans le désordre, je peux vous dire que la cabine de toilette a été bougée hier afin de libérer le passage et sera reprise par le fournisseur prochainement ; que de réparations ont été faite autour de la statue mais qu'il se peut que de nouvelles dégradations aient eu lieu, si tel est le cas, de nouvelles réparations seront faites ; que la demande pour la luminosité a été transmise ; idem pour le pont du ring ; pour les annonces de chantiers et pour la gaine de câble, pour lequel une solution sera trouvée rapidement dès la reprise du chantier.

Je peux vous assurer que je me rends très souvent sur place dans ce quartier, que je suis bien conscient des problèmes mais aussi des atouts de ce quartier, et que tous les problèmes sont traités.

F. CARLIER dit qu'elle n'a obtenu aucune réponse précise à ses questions. En résumé, tout est très vague : on va chercher des solutions, le WC va peut-être partir, l'échevin tergiverse sur le nom du ruisseau...